

Note CIRANO écrite d'après un rapport de Jean-Stéphane Mésonnier et Dalibor Stevanovic,  
octobre 2012

La crise récente a révélé les conséquences potentiellement dramatiques de l'accumulation progressive d'un levier trop important du système financier et suscité, dans le cadre de Bâle 3, de nouvelles propositions des superviseurs bancaires qui visent à renforcer les exigences réglementaires en capital imposées aux banques. Malgré l'intense débat qui a entouré ces propositions, la question empirique de la mesure des conséquences macroéconomiques de chocs affectant le levier du système bancaire, qu'il s'agisse de chocs réglementaires ou non, reste sans réponse définitive. Dans ce papier, nous nous efforçons de trouver une solution à certains problèmes d'identification bien connus qui perturbent cette évaluation. Nous proposons ainsi une nouvelle approche, qui s'appuie sur un environnement riche en données à la fois au niveau microéconomique (celui des banques) et macroéconomique et combine des régressions en panel de banques et un modèle à facteurs dynamiques macroéconomique pour les États-Unis. Nous identifions d'abord les chocs de levier au niveau des grandes banques américaines et les agrégeons pour en dériver une mesure macroéconomique du choc de levier bancaire. Nous calculons ensuite les fonctions de réponse d'une large sélection d'indicateurs macroéconomiques américains à un tel choc agrégé de levier bancaire, en utilisant une méthodologie récente développée par Ng and Stevanovic (2012). Nos résultats témoignent de façon significative et robuste de l'impact récessif d'un choc réduisant le levier des grandes banques américaines.

Nous croyons certes que les données probantes peuvent être utiles au débat politique sur les avantages et les inconvénients des exigences accrues imposées aux grandes institutions bancaires en matière de fonds propres. Néanmoins, les résultats de notre démarche indiquent, au plus, une limite supérieure de l'incidence économique néfaste que pourrait avoir, à court terme, une augmentation surprise des exigences en matière de fonds propres. En effet, les chocs liés au ratio de fonds propres que nous observons sur le plan individuel, même s'ils sont orthogonalisés de façon convaincante, par rapport aux effets possibles de la demande de crédit, demeurent une combinaison de diverses influences non observables s'exerçant sur le ratio de levier des banques. Des règles plus rigoureuses, le cas échéant, ne sont qu'une des sources possibles de la volatilité des innovations en matière de ratio de fonds propres que nous pouvons observer dans notre échantillon.

Cela étant dit, nos résultats appuient le point de vue selon lequel une transition à des règles plus strictes en matière de fonds propres devrait être graduelle et, préférablement, s'effectuer par le truchement des bénéfices accumulés, de façon à réduire autant que possible ses répercussions négatives à court terme sur l'économie.

L'étude complète peut être consultée sur le site Web du CIRANO à l'adresse suivante :

<http://www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2012s-23.pdf>